

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2023

TRANSPOSITION DE L' ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU
PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1404)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 223

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 5

À l'alinéa 5, après le mot :

« participation »,

insérer le mot :

« défini ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.